

L'Etat et ses partenaires s'engagent

Le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) du Golfe du Morbihan est en cours de révision.

Le SMVM du Golfe du Morbihan vise à apporter :

- > une meilleure protection de l'espace littoral et maritime ;
- > une meilleure cohabitation des usages en mer et sur le littoral.

Une consultation préalable du public a eu lieu du 22 mars au 25 avril 2019.

Habitants des communes concernées (permanents et résidents secondaires) ;

Professionnels (pêcheurs, conchyliculteurs, transports maritimes, organismes touristiques ..) ;

Usagers des sports et loisirs de mers (voile, kayak, plaisance) ;

Associations de préservation du patrimoine naturel, du patrimoine culturel...;

Vacanciers ;

**vous pourrez participer à
l'enquête publique**

**qui se déroulera à l'automne 2019 sur
le territoire des 19 communes du SMVM.**

Quelques exemples de mesures du SMUM révisé



Répartir les usages en mer : carte des vocations prioritaires des espaces maritimes ;



Maintenir le seuil de 7000 mouillages pour la plaisance ;



Promouvoir les mouillages écologiques ;



Préserver le foncier ostréicole ;



Communiquer sur la réglementation existante et les bonnes pratiques (navigation, pêche...) ;



Mieux encadrer les manifestations culturelles et sportives ;



Sensibiliser les acteurs à l'environnement avec des outils simples (cartes de sensibilité des milieux...) ;



Améliorer la connaissance du Golfe et la partager ;



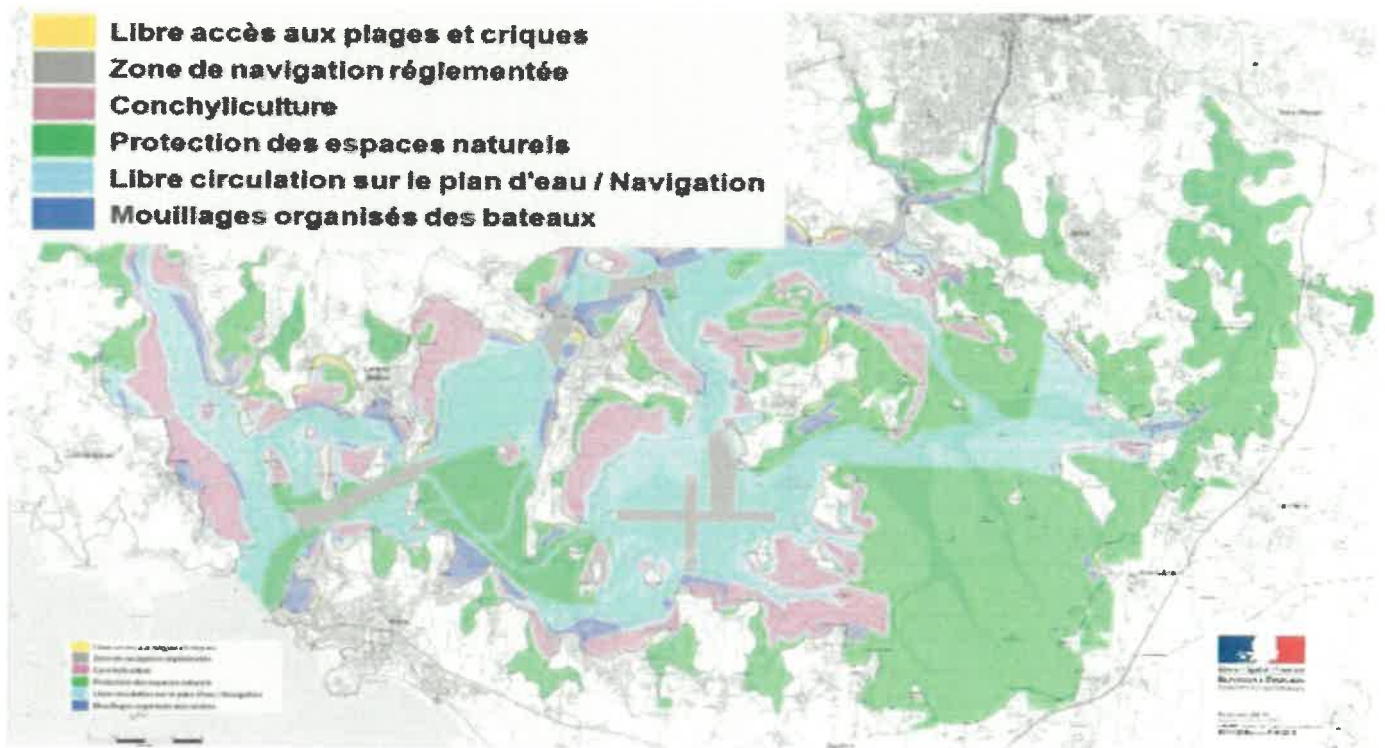
Recueillir et partager les savoirs sur les effets du changement climatique dans le Golfe.





une conciliation
des usages

La carte des vocations prioritaires de l'espace maritime



une protection
de l'environnement
et des activités
durables



une vision
stratégique à
moyen / long terme

Calendrier

2017 - 2018

élaboration d'un projet de SMVM révisé au sein de 5 groupes de travail réunissant une centaine de structures représentatives des acteurs du territoire

mars - avril 2019

concertation préalable du public sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP)

juillet - octobre 2019

consultation de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées

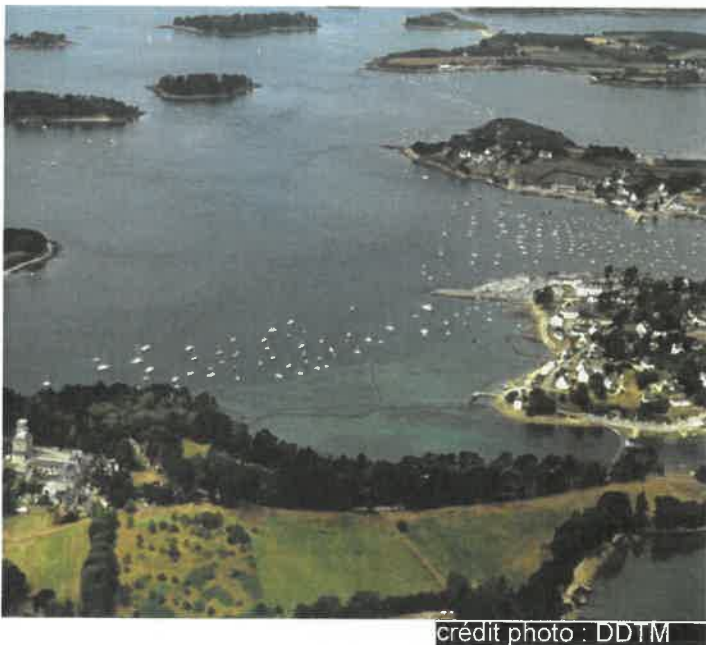
automne 2019

enquête publique

(les rapports présentant la prise en compte des contributions du public ainsi que des avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées seront annexés)

début 2020

approbation



crédit photo : DDTM

INTERLOCUTEUR

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
ddtm-smvm-ide@morbihan.gouv.fr

PUBLICATION

Directeurs de la publication : P Barruol - K Siret-Jolive
Rédacteurs : MF Barboux - V Spyratos
Mise en forme : DDTM/SG/Communication

Le 26 juillet 2019